

qu'il s'en moquait puisque " bien d'autres en avaient fait autant ". C'est le *nécessité fait loi* de Bethmann-Hollweg.

Ernst-Heinrich Hæckel est mort dans la honte de la défaite, défaite de sa vile doctrine et défaite de son insolente patrie. Dieu n'attend pas toujours l'éternité pour faire triompher la vérité et la justice.

A. H.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Au Bon-Pasteur. — Jeudi, le 14 août, dans la chapelle du Bon-Pasteur, M. l'abbé J.-E. Donaldson, aumônier de la communauté, a présidé une cérémonie de vêtue, assisté de MM. les abbés H. Fillion, du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et G. Darveau, vicaire à St-François-d'Assise.

Ont prit l'habit des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie : Sœurs Antoinette Mailly, de Québec, dite en religion Marie de St-Charles de Milan ; Berthe Tremblay, de Portneuf, Saguenay, dite Marie de l'Ange-Gardien ; Yvonne Lemay, de Ste-Emmélie, dite Marie de St-François d'Assise ; Eliane Cossette, de Normandin, dite Marie de St-Félicien ; Marie-Anne Gingras, de St-Agapit, dite Marie de St-Aubert ; Thérèse Bédard de Charlesbourg, dite Marie des Neiges ; Marie-Jeanne Bédard, de Charlesbourg, dite Marie de Ste-Jeanne du Sacré-Cœur ; Alexandrine Dubé, de St-Louis du Ha ! Ha !, Témiscouata, dite Marie-Cécile ; Marguerite Fillion, de St-Laurent, I.-O., dite Marie de Saint-Gustave ; Marguerite-Marie Dubé, de Van-Buran, Me, E.-U. dite Marie-Louis-Chanel ; Corinne Gagnon, de St-Arsène, dite Marie de St-Pascal ; Bernadette Bédard, de Québec, dite Marie-Bernadette de Lourdes ; Mary Heaney, de St-Patrice de Beaurivage, dite Marie de Ste-Hélène de la Croix ; Amabilis Laramée, de St-François de Lac, dite Marie de St-Jean du Calvaire ; Yvonne Paradis, de St-Tite des Caps, dite Marie de Ste-Eulalie.

On remarquait au chœur, MM. les abbés Ph. Fillion de l'Université, A. Fillion, vicaire à Jacques-Cartier et H. Langlois, du Grand Séminaire.

Le lendemain, le 15 août, au même endroit, le R. P. Dagnaud, curé de la paroisse du Saint-Cœur de Marie, a présidé une cérémonie de profession religieuse. Il était assisté de MM. les abbés J.-E. Rochette, curé de St-François, I.-O. et L. Laliberté, séminariste.